



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT AU CONTRAT DE CESSION
AVEC LE THEATRE PARIS VILLETTE POUR
L'ORGANISATION DE CINQ
REPRESENTATIONS D'UN SPECTACLE LES 2, 3
ET 4 DECEMBRE 2021**

**DÉCISION N° DM-21-279
EN DATE DU 02 AOUT 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-486 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au maire ;

VU la décision n° DM-20-176 en date du 4 août 2020 relative au contrat de cession avec le Théâtre Paris-Villette pour l'organisation de cinq représentations d'un spectacle les jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT la proposition du Théâtre Paris-Villette, représenté par Monsieur Adrien De Van, dont le siège social est situé 211 avenue Jean Jaurès – 75 019 Paris – de reporter l'organisation de cinq représentations du spectacle « Les petites géométries » - initialement prévues les jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 janvier 2021 - au jeudi 2 ; vendredi 3 et samedi 4 décembre 2021, dont le coût total est fixé à 8 080,25 € (huit mille quatre-vingt euros et vingt-cinq centimes) TTC ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2021-2022.

D É C I D E

DE SIGNER avec le Théâtre Paris-Villette, représenté par Monsieur Adrien De Van, dont le siège social est situé 211 avenue Jean Jaurès – 75 019 Paris – un avenant au contrat de cession pour l'organisation de cinq représentations du spectacle « Les petites géométries » initialement prévues les jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 janvier 2021 et reportées au jeudi 2 ; vendredi 3 et samedi 4 décembre 2021, dont le coût total est fixé à 8 080,25 € (huit mille quatre-vingt euros et vingt-cinq centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210802-lmc1H8744H1-AR Date de réception en Préfecture : 02/08/2021 Date de Publication : 02/08/2021

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210802-lmc1H8744H1-AR
Date de réception en Préfecture : 02/08/2021
Date de Publication : 02/08/2021